

Vœux 2010  
du Président Départemental de la Protection Civile des Landes  
Jean DESTRUHAUT

MONSIEUR LE MAIRE, CHERS AMIS SECOURISTES,

Merci d'être présents à cette réunion et merci aussi à tous ceux qui m'ont aidé tout au long de l'année écoulée.

Cette année 2009 a été riche en événements :

Elle a commencé par la tempête KLAUS du 24 janvier, pour laquelle nous n'avons pas été mis à contribution proportionnellement à nos possibilités pour le soutien aux populations.

Elle a continué par le plan rouge sur l'accident du bus à Saugnac et Muret. La prestation de nos secouristes a été très appréciée par la Préfecture, le SAMU, les Sapeurs Pompiers et la Gendarmerie.

Elle s'est terminée par la participation de nos membres dans les centres de vaccination contre la grippe A H1N1.

Bien sur entre ces trois prestations, le site internet départemental a vu le jour et fonctionne, les DPS ont été encore nombreux.

En 2009 nous avons été mis à contribution par la Préfecture pour des activités, nouvelles ou non :

- Quelques missions lors de la tempête Klaus,
- Défilé du 14 juillet à Mont de Marsan,
- Plan rouge du 4 août à Saugnac et Muret,
- Journée de la Sécurité Intérieure à Mont de Marsan et Dax,
- Prestations d'administratifs dans les centres de vaccination,

Nous avons également prêté main forte à nos collègues de la Haute Garonne sur un match de rugby de coupe d'Europe à Toulouse.

Merci aux Antennes et surtout aux secouristes qui se sont investis dans ces actions.

En 2009, au niveau de la formation nous avons réalisé :

- une formation de moniteurs,
- la manœuvre départementale à Vieux Boucau,
- la formation continue des moniteurs,
- et aussi, dans chaque Antenne, des formations PSC1, PSE1 et PSE2, ainsi que la formation continue des secouristes.

Nous avons aidé l'ADPC 64 à des formations SST.

Je remercie tous les formateurs; Instructeurs, Moniteurs et Aides moniteurs pour leur implication dans la formation.

En septembre, lors du congrès de la FNPC à DINAN, nous avons changé de Président de la FNPC, Yannick CHENEVARD a remplacé le Professeur Louis LARENG.

Quelles activités allons nous développer en 2010 ?

Les axes de travail sont nombreux.

1. Nous devons dès ce début d'année nous adapter aux contraintes obligatoires de la Fédération Nationale.

Chaque Antenne, depuis novembre 2009, aurait dû renseigner dans la base de données e-brigade tout le matériel de valeur dont elle dispose pour l'accomplissement de nos missions. C'est une action à réaliser.

Tous les DPS doivent être également créés dans cette base depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Ces actions ont un double avantage ;

- servir de référence pour les assurances du personnel et du matériel.
- faciliter les bilans de fin d'année qui seront directement disponibles à la FNPC pour le renouvellement annuel de l'agrément de sécurité civile. Aujourd'hui, il faut dire que l'établissement de ces bilans par les Antennes est très laborieux surtout dans le respect des dates de restitution.
- Je veux croire qu'alimenter une base de données est fastidieux, mais c'est se faciliter le travail pour plus tard si nous sommes très rigoureux lors de la saisie.

2. Développer les missions B (soutien aux populations sinistrées) et C (encadrement des bénévoles lors des missions B).

Nous avons commencé à nous équiper en matériel pour porter assistance aux populations grâce à deux dons suite à nos activités.

3. Adopter et respecter l'éthique des nouvelles techniques d'information et de communication.

L'accès au site internet de la FNPC est possible par tous les membres de l'ADPC. Ils pourront se connecter à l'intranet PROCION pour l'information générale. La participation à des forums est en cours d'élaboration par la FNPC. E-Brigade est également accessible à chacun pour le renseignement des fiches individuelles, les inscriptions aux DPS de leur Antenne et éventuellement sur les DPS départementaux, régionaux ou nationaux.

Le site internet départemental ne demande qu'à vivre, c'est à vous tous dans les Antennes de générer des articles et des photos qui ont un intérêt pour l'Antenne et pour l'ADPC. Vous les proposerez aux membres de la Commission Communication pilotée par Hubert et Francis.

4. Nous allons poursuivre le développement d'une image positive de la Protection Civile par la qualité de nos nombreuses interventions. Nous devons de plus en plus resserrer nos liens pour une meilleure efficacité dans la participation sans faille aux DPS de 2010.

Chacun a son niveau doit être motivé pour l'intérêt général de l'ADPC 40.

Les Responsables d'Antenne se doivent, en relation étroite avec l'ADPC 40, de positiver auprès des Secouristes qui doivent se sentir bien accueillis et entourés dans une bonne ambiance et un climat de confiance. Je leur demande aussi de respecter scrupuleusement les formalismes des documents et les délais de restitution. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, c'est gênant lorsque les autorités nous demandent des réponses avec une date butoir. Ce non respect des délais pourrait être préjudiciable à notre agrément par le ministère.

Dans le courant de l'année toutes les Antennes seront contrôlées sur leurs pratiques pour améliorer ce qui doit l'être.

5. L'équipe pédagogique a toujours un rôle très important à jouer dans la formation. C'est un moyen pour recruter et assurer la survie de nos Antennes.

Les instructeurs, les moniteurs et aides moniteurs œuvreront dans ce sens.

Nous avons projeté avec Hubert, de former une partie des secouristes des antennes aux Premiers Secours Socio Psychologiques.

Les communes du département se dotent de défibrillateurs, malgré que la formation soit dispensée par les pompiers, il faut répondre positivement par une prestation gratuite si nous sommes sollicités par les collectivités locales. Il en est de même si des associations nous en font la demande.

### ***Ensemble nous allons nous inscrire dans le projet collectif de la FNPC.***

Le Conseil Général est sollicité pour nous aider cette année à l'acquisition de matériel de formation.

Suite au séisme en Haïti, la FNPC a lancé une collecte de dons. Vous pouvez apporter ou faire apporter toute contribution à cette collecte. La FNPC centralisera cette générosité et une procédure nous sera indiquée dans les meilleurs délais.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers.

Au nom de la FNPC je vous transmets les vœux de notre Président, Yannick CHENEVAR qui est lui aussi fortement attaché aux valeurs du bénévolat.

Avant de lever le verre de l'amitié, je remercie celles et ceux qui ont organisé cette soirée : Françoise et la Commission Animation. Je suis sûr qu'ils vous ont préparé une excellente réception. Ils se sont mobilisés pour que tout se passe pour le mieux.